



**FINANCES
PUBLIQUES**

Exécution du budget de programme, comptabilité de l'État et loi de règlement

DUFP21

DUBAÏ

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 300 € ⁽²⁾

du 30/03/2026 au 10/04/2026

Concernant les coûts :

(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifopec.fr

PARIS • DUBAÏ • MONTRÉAL • CASABLANCA • DAKAR • JEDDAH

Exécution du budget de programme, comptabilité de l'État et loi de règlement

OBJECTIFS

- **Renforcer ses connaissances** sur les concepts et les principes de la gestion budgétaire en mode programme.
- **Consolider ses connaissances** et ses compétences en matière d'exécution du budget de programme.
- **Maîtriser les concepts et les principes** du nouveau cadre comptable basé sur les droits constatés et les obligations.
- **Consolider ses compétences** en matière d'élaboration du projet de loi de règlement.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Budget de programme** : organisation de la gestion budgétaire et pilotage de la performance.
- **Gestion budgétaire en AE et CP** et outils de pilotage de l'exécution budgétaire, avec exercices et études de cas UEMOA et France.
- **Planification budgétaire infra-annuelle** : plans de passation des marchés publics, plans d'engagement et plan de trésorerie, processus, acteurs et outils, études de cas Gabon, Sénégal et Île Maurice.
- **Exécution de la dépense** : cas général et procédures dérogatoires.
- **Contrôle interne budgétaire** et réforme du contrôle financier budgétaire, études de cas CHD Madagascar et CBCM en France.
- **Enregistrement des opérations comptables** sur la base des droits constatés, contrôle interne comptable et réforme du contrôle comptable, incluant mise en place du contrôle hiérarchisé de la dépense, du contrôle partenarial et des trésoreries ministérielles.
- **Loi de règlement** : fonction et contenu, études de cas pays de l'UEMOA, CEMAC et République Démocratique du Congo.
- **Loi de règlement** : processus d'élaboration des documents annexes et certification des comptes par la Cour des comptes.

POUR QUI ?

Cadres et praticiens de la dépense publique et de la comptabilité de l'État (ministères financiers et sectoriels, comptables publics, contrôleurs financiers, gestionnaires de crédits, agents de trésorerie et partenaires techniques et financiers) directement impliqués dans l'exécution budgétaire, la gestion des actifs et la mise en œuvre des réformes comptables.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Approche intégrée** : Cette formation offre une vue d'ensemble complète sur l'exécution du budget de programme, tout en tenant compte des réformes récentes concernant la comptabilité publique, la gestion des actifs et les marchés publics.
- **Maîtrise des nouvelles normes comptables** : Vous apprendrez à appliquer les nouvelles directives comptables et budgétaires, y compris la comptabilité d'engagements et la gestion des actifs publics.
- **Focus sur les réformes en cours** : En mettant l'accent sur les réformes en matière de passation des marchés publics et de gestion comptable, vous serez en mesure d'optimiser l'exécution budgétaire dans un cadre réformé.
- **Résultats concrets** : Les participants repartiront avec des compétences pratiques pour améliorer la gestion des opérations financières, le contrôle interne et la comptabilité publique en conformité avec les réformes en vigueur dans les pays francophones.